

Le Coquesillon



MOT DE LA MAIRE:

Déjà la mi-août ! Même si nos soirées rafraichissent, nous avons encore devant nous une belle période d'été. Les activités estivales se poursuivent entre autres pour «Les Sculpturales» qui se tiendront du 22 au 28 août 2022. Venez voir nos sculpteurs à l'oeuvre sur la promenade de l'Anse-Aux-Coques.

La fabuleuse histoire des stationnements payants

Comme vous le savez sans doute, un élément informatique manquant permettant le paiement par carte de débit a forcé le conseil municipal à reporter au printemps 2023 la mise en place des horodateurs pour les stationnements payants. Comme nous avons déjà embauché le personnel et mis à jour notre politique avec des indications très claires des lieux d'interdiction de se stationner. Nous avons décidé que notre agent de stationnement travaillerait à faire respecter nos règlements. Il y a donc actuellement des contraventions qui sont données à cet effet.

Vente des terrains en bord de mer à la suite des déménagements des maisons en zone d'érosion et de submersion côtière

Depuis l'annonce de la vente des maisons aux enchères, nous avons reçu, de plusieurs personnes (citoyens ou non), des demandes pour acheter les terrains vacants. Nous tenons à vous informer que ces terrains appartiennent à la Municipalité de Sainte-Luce et que l'entente avec le ministère de la Sécurité publique donne jusqu'à la fin du mois de septembre 2023 pour que les maisons soient déménagées et jusqu'à la fin du mois de novembre pour la remise en état des terrains par la municipalité. Le conseil municipal n'a pas pris de décision sur ce qu'il adviendra de ces terrains. Nous souhaitons prendre le temps d'évaluer ces terrains, d'identifier ceux que nous souhaitons conserver pour des accès à la mer et comment nous mettrons en vente les autres. Ces décisions seront prises à l'automne 2023 et toute la population sera informée des modalités.

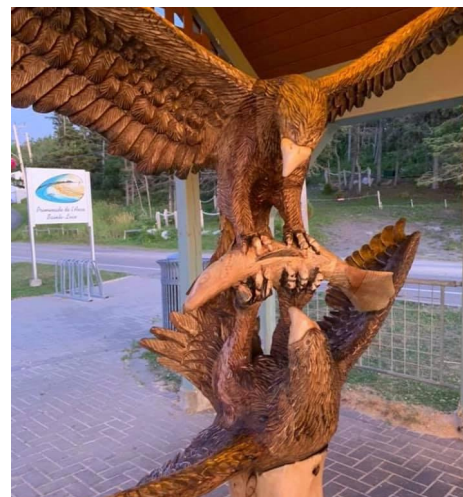
Embauche d'un nouveau directeur général

Nous avons procédé à l'embauche d'un nouveau directeur général, monsieur Bernard Turcotte. Il est citoyen permanent de Sainte-Luce depuis 4 ans. Son entrée en fonction est le 16 août 2022 et nous lui souhaitons bienvenue dans l'équipe. De plus, nous remercions madame Nancy Bérubé d'avoir assumé l'intérim depuis plus de 9 mois.

Sur ce, je vous souhaite à tous, une belle fin d'été et profitez bien des superbes couchers de soleil.

Solidairement,

Micheline Barriault, mairesse





DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL !

La dernière séance du conseil municipal s'est tenue le 15 août 2022. Cette séance a été filmée, mais malheureusement elle n'a pas été diffusée en raison d'un problème technique au niveau du son. Cette situation sera rectifiée pour la prochaine séance.

Points d'information:

- Annonce de la tenue des Sculpturales du 22 au 28 août 2022;
- Explication du report des stationnements payants et de l'émission des contraventions pour le non-respect des interdictions de stationnement;
- Annulation de la soirée «Cinéma sous les étoiles» prévue le 17 août et annulation du spectacle de Soul Project dans l'Anse-aux-Coques le 19 août 2022 en raison du tournage du film «Le temps d'un été»;
- Félicitations et remerciements aux animatrices et animateurs du camp de jour qui s'est terminé le 12 août dernier. Les enfants ont été très satisfaits de leur bel été;
- Félicitations à l'équipe de Tourisme Ste-Luce pour le succès des sculptures de sable.

Finances:

- Toutes les dépenses ont été adoptées et sont conformes aux prévisions budgétaires.

Administration:

- Embauche du nouveau directeur général, monsieur Bernard Turcotte, et les autorisations ont été approuvées pour les signatures bancaires et documents officiels de la municipalité;
- Une offre de service de la firme Godbout Joseph et Associés d'un montant de 15 000 \$ a été acceptée pour déterminer l'évaluation des valeurs assurables de la municipalité (obligatoire aux 5 ans);
- Il y aura achat d'un support à poteau pour les Travaux publics en intermunicipal avec les municipalités de Sainte-Flavie, Métis-sur-Mer et Price. Une demande de subvention a été déposée;
- Un montant de 93 729 \$ doit être ajouté pour la réfection du toit de l'ancienne église de Luceville. Une surprise lors de l'enlèvement des anciens bardeaux oblige à poser un contre-plaqué;
- Un appel d'offres sera fait en concertation avec les municipalités de Sainte-Donat, Sainte-Flavie, Saint-Joseph-de-Lepage et de Sainte-Angèle pour le renouvellement de l'entente sur la collecte des matières résiduelles pour les années 2023 et 2024.

Urbanisme:

- Une demande de renouvellement à la CPTAQ pour le chemin d'accès à une carrière par Claveau concassage et granulats a été acceptée;
- Un P.I.I.A. a été accepté pour le 79, route du Fleuve Ouest pour la rénovation d'un balcon, d'un escalier et d'une terrasse;
- Un P.I.I.A. a été accepté pour le 179, route du Fleuve Ouest pour le remplacement d'une porte, de fenêtres et d'une porte-patio
- Une offre de service de URBA-Solution d'un montant de 875 \$ plus les taxes, par installation, a été acceptée afin de connaître la situation des installations septiques de la rue du Boisé. Un nouveau programme gouvernemental pourrait permettre d'aider les résidents qui ont des problématiques avec leur système d'épuration.

Loisirs:

- Nous acceptons la démission de madame Mélissa Michaud au poste de coordonnatrice aux loisirs en date du 21 juillet 2022 et nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouveaux projets;
- Nous acceptons la démission de l'animatrice du camp de jour, Maïthé Fillion et nous avons procédé à l'embauche de Sophie Lord et Antoine Raymond, à 22 heures par semaine au taux horaire de 14,75 \$ / heure pour la remplacer;
- Nous procédons à l'embauche de Thomas Drapeau comme coordonnateur en soccer au taux horaire de 15,75 \$ / heure.

Travaux publics:

- Monsieur William Landry est embauché au poste de manoeuvre permanent, échelon 2, pour 40 heures par semaine.

Sécurité publique:

- Il y aura achat d'un compresseur à air pour le service incendie de Sainte-Luce en collaboration avec la Ville de Mont-Joli (achat subventionné);
- Il y aura achat de 4 radars pédagogiques (contrôle de vitesse) au coût de 19 055 \$ (nous avons reçu une subvention de 19 419 \$).

Développement:

- Il y aura une promesse d'achat conditionnelle pour le terrain permettant le prolongement de la rue des Coquillages pour lequel nous attendons une confirmation de subvention. Il y aura une possibilité de 12 terrains résidentiels qui serviront principalement à la relocalisation des maisons déménagées à cause de l'érosion et de la submersion côtière. Une demande de règlement d'emprunt d'un montant de 204 322 \$ est faite pour l'acquisition des terrains. Le règlement d'emprunt sera remboursé par les immeubles du futur développement;
- Une offre de services de VALLEREX au montant de 6 230 \$ est acceptée afin de faire évaluer les coûts pour le prolongement des services d'égout dans la côte de l'Anse;
- Le dépôt est fait au ministre des Affaires municipales de notre programme d'utilisation de la subvention TECQ (taxes sur l'essence et contribution du Québec). Nous avons la confirmation d'un montant de subvention de 1 640 000 \$. Notre programme vise la réfection de la rue des Érables au coût de 937 000 \$ et la mise aux normes du dégrilleur sur le système de traitement des eaux usées du secteur de Luceville au coût de 1 244 500 \$.

Affaires nouvelles:

- Il est accepté qu'exceptionnellement, les kiosques du Marché public qui ont été déménagés sur le terrain de monsieur Sabin Perreault, avec son accord et une compensation de la production du film «Le temps d'un été» puisse y demeurer jusqu'à la fermeture de ce dernier, le 4 septembre prochain.

Dû à la fête du Travail (premier lundi du mois) le prochain conseil se tiendra le lundi 12 septembre 2022 à 20 h à la salle Louis-Philippe-Ancil (59, rue Saint-Luce, Luceville).

DÈS LE 6 SEPTEMBRE 2022
LES MARDIS ET JEUDIS DE 18 H 30 À 19 H 30
À LA SALLE L'EIDER
59, RUE SAINT-LAURENT, LUCEVILLE
(ANCIENNE ÉGLISE)

SESSION - AUTOMNE 2022
(6 SEPTEMBRE AU 24 NOVEMBRE 2022)
KARATÉ POUR ENFANTS

***À PARTIR DE 7 ANS**
(exceptions possibles, sous toute réserve)

INSCRIPTION POSSIBLE EN TOUT TEMPS !
2 COURS D'ESSAI GRATUITS !

105 \$ / 1 ENFANT
180 \$ / 2 ENFANTS
(MÊME FAMILLE)

*Frais supplémentaire: 40 \$ pour l'achat du karaté GI (costume)
*Frais d'inscription annuel à l'IFK (20 \$/an ou 10 \$/à vie)

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION:
sainte-luce@sainteluce.ca
418-739-4317

1 soir / semaine: 55 \$
2 soirs / semaine: 90 \$
9 \$ par séance

CARDIO-MUSCU

DÈS LE 6 SEPTEMBRE 2022
SESSION DE 8 SEMAINES
LES MARDIS ET JEUDIS DE 18 H À 19 H

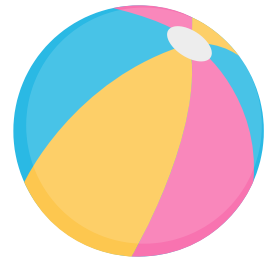
ÉCOLE BOIS-ET-MARÉES
53, RUE SAINT-PIERRE EST
SECTEUR LUCEVILLE
*À L'EXTÉRIEUR QUAND LA MÉTÉO LE PERMET

 LOUISE GAGNÉ - 418-730-8943

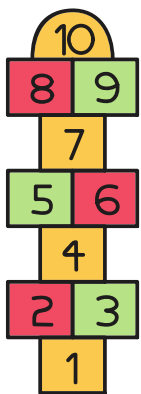
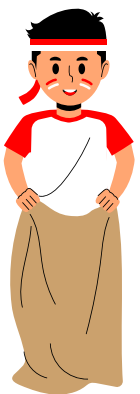
LE CAMP DE JOUR DE SAINTE-LUCE

UNE RÉUSSITE !

UNE COORDONNATRICE COMPÉTENTE ET RASSEMBLEUSE ET DES ANIMATEURS
ET ANIMATRICES MOTIVÉS ET ENTHOUSIASTES !



DES ENFANTS HEUREUX ET ENJOUÉS !



BRAVO ET MERCI D'AVOIR PERMIS UN BEL ÉTÉ !

